



# **Le sous-ensemble de sécurité balte dans le cadre d'une Europe élargie**

Mémoire de géopolitique

du capitaine Rolands LESINS

dirigé par monsieur le professeur André BRIGOT  
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

8 avril 2002

# **Le sous-ensemble de sécurité balte dans le cadre d'une Europe élargie**

## **Fiche de Présentation**

- CNE (terre) Rolands Lesins de Lettonie
- Date de rédaction : 15 mars 2002
- Division C
- Nature du travail : Mémoire de géopolitique

**Synthèse du document :** Après de l'indépendance des pays Baltes la question de la sécurité et de la défense se posait. C'est une question vitale pour les pays nouveaux parce qu'elle est très lié à leur l'avenir et à leur développement. L'OTAN est une garantie de sécurité primordiale pour les pays Baltes.

**Résumé :** Indépendantes depuis dix ans, les États baltes n'ont pas encore trouvé une base solide pour leur sécurité. Ils cherchent, avec leur position géostratégique importante, adhésion en Europe occidentale. Mais ils restent dépendants de la Russie spécialement dans les domaines d'économie et d'énergie. L'adhésion à l'OTAN envisagée par ces pays risque de heurter les relations de cette organisation et ces états avec la Russie. Une alternative mieux adaptée pourrait l'adhésion à l'Union européenne, qui donne ces états une sécurité « douce » sans menacer une réponse hostile de la part de la Russie.

**Mots clés :** la politique de défense des pays Baltes, l'élargissement de l'OTAN, l'UE, la Russie.

# **Le sous-ensemble de sécurité balte dans le cadre d'une Europe élargie**

## **Sommaire**

### **Partie I :**

#### **La situation de défense dans la région Baltique**

Le problème de sécurité et défense

Analyse géographique et géopolitique de la région

### **Partie II :**

#### **L'élargissement l'OTAN et l'UE dans le cadre d'une Europe élargie**

Les problèmes l'élargissement de l'OTAN et l'UE.

La position des Européens sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE.

### **Partie III**

#### **La position de la Russie sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE.**

Les Pays baltes la zone intérêts de la Russie.

La position de la Russie arbitre au partie prenante.

L'alternative

# INTRODUCTION

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont des Etats qui cherchent des solutions au problème de la sécurité de la région 'Balte'. Après environ dix ans d'indépendance (établie juste avant l'éclatement de l'Union soviétique), ils n'ont pas encore trouvé la base solide indispensable pour le développement de la stabilité de cette région. Or cette stabilité est nécessaire pour être capable de faire face à toutes les menaces qui restent aujourd'hui très présentes pour ces Etats : ils ont une position de grande importance stratégique : les rivages de la mer Baltique entre l'Europe et la Russie. Cette importance est reconnue par tous les acteurs politiques : l'Ouest (l'Europe), les Etats-Unis, la Russie et les pays baltes eux-mêmes. L'affiliation des Etats baltes à l'OTAN qui est souhaitée par ces Etats pour résoudre leurs sentiments d'insécurité peut cependant avoir des conséquences négatives sur les relations que pourrait avoir cette organisation et des Etats baltes avec la Russie. La relation fragile entre l'OTAN et la Russie, qui s'était gravement dégradée après la première vague d'élargissement de l'OTAN, présente de nouveau une tendance assez positive tout en restant très délicate. Les relations entre les Etats baltes et la Russie ne sont pas eux aussi très stables, et ce pour des raisons différentes. Les Etats baltes restent dépendants de la Russie spécialement dans les domaines de l'économie et de l'énergie. Pour la stabilité de la région de la mer Baltique mais aussi de façon plus générale pour la sécurité du monde, il est particulièrement important que toutes les parties cherchent et trouvent une solution qui n'humilierait pas les intéressés tout en garantissant les Etats baltes contre les risques qu'ils ressentent. Dans ce mémoire nous allons examiner une solution alternative qui soit peut-être mieux adaptées que l'affiliation directe à l'OTAN. Cette option peut satisfaire les besoins des Etats baltes et les intérêts des 'Occidentaux' sans heurter la sensibilité des Russes.

En construisant leur politique de sécurité et de défense, les pays baltes doivent tenir compte de leur situation géopolitique, apprécier les facteurs des menaces potentielles et les perspectives des relations internationales. L'expérience historique et la nouvelle politique internationale de sécurité permettent aux pays baltes de construire leur sécurité non seulement en Europe du nord mais plus largement – dans l'UE et l'OTAN.

## **La situation de défense dans la région Baltique**

Les pays baltes sont des pays relativement petits avec des ressources humaines et naturelles limitées. Mais ils se trouvent à un endroit géographiquement stratégique, c'est un des avantages pour ces pays. Ils se trouvent au nord-est de l'Europe, ils ont une frontière de centaines de kilomètres avec la Russie et la Biélorussie qui inclut les pays baltes dans la zone d'intérêt de ces pays. En construisant leur politique de sécurité et de défense, les pays baltes doivent tenir compte de leur situation géopolitique, apprécier les facteurs des menaces potentielles et les perspectives des relations internationales. L'expérience historique et la nouvelle politique internationale de sécurité permettent aux pays baltes de construire leur sécurité non seulement en Europe du Nord mais plus largement - dans l'UE et l'OTAN.

L'élargissement de l'OTAN est un problème très actuel qui intéresse aussi les Pays baltes. La Lettonie, l'Estonie et la Lituanie sont considérés comme de petits pays. Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, quelque cent pays, dont de nombreux de taille réduite, sont apparus sur la scène internationale. Essayons de préciser la place des Pays baltes et les occasions qui s'offrent à eux dans la famille des Etat du monde. Les experts de politique étrangère et les politiciens considèrent les pays baltes comme de petits pays. Les peuvent se partager en trois groupes :

1. D'après le critère quantitatif – les territoires, le nombre d'habitants, le PIB, les Forces Militaires, le niveau de développement en science et technologie.
2. En liaison avec ce critère sont aussi pris en compte les capacités générales de l'Etat qui indiquent la faiblesse de l'Etat, dans différents domaines : Militaire – il ne peut pas se défendre seul, économique – il ne pas faire concurrence sur le marché mondiale, politique – il ne peut pas exercer une influence sur les autres pays.
3. L'autonomie est aussi un critère d'analyse. C'est la capacité d'un Etat à influencer les autres pays.

Les pays baltes sont des petits pays sous plusieurs aspects : notamment pour ce qui concerne l'effectif des habitants, le territoire, le PIB, le potentiel militaire et le potentiel de sciences et techniques. D'autre part les pays baltes se trouvent à côté de pays à fort

potentiel, comme la Russie, dont ils sont dépendants et pour qui elle constitue une menace potentielle.

## Les Pays baltes -point de vue sur le problème de sécurité

Après la disparition de l'affrontement entre l'Ouest et l'est en politique internationale se créent les nouvelles conditions d'une sécurité et d'une stabilité en Europe. Les relations de l'Europe avec les Etats Unis et la Russie, ainsi que les relations avec l'OTAN et l'UE forment les conditions d'une nouvelle sécurité en Europe. Après l'indépendance les pays baltes se trouvaient devant un choix, pour résoudre leur problème de sécurité et à long terme assurer leur souveraineté. Pour cela, ils voyaient seulement une possibilité – faire partie de l'OTAN.

Sur la question de savoir pourquoi les pays baltes veulent entrer dans l'OTAN on peut donner la réponse suivante : les pays baltes veulent entrer dans l'OTAN pour la même raison que les pays membres de l'OTAN veulent y rester après la guerre froide. En plus ils se sentent en danger à cause de leur situation géographique et stratégique. Les pays baltes ne veulent pas être seulement des consommateurs mais aussi donner leur investissement à la consolidation de la sécurité et la stabilité pour les pays baltes et tout l'Europe.



Les pays baltes

## La Lettonie

La Lettonie est membre du Conseil de l'Europe et de l'OMC et est un partenaire associé de l'UEO. Elle entretient de bonnes relations avec ses voisins et coopère activement avec les deux autres pays baltes dans le domaine de la politique, de la sécurité et de l'économie. Cependant, ses relations avec la Russie ont connu des passages plus difficiles, Moscou critiquant ce qui lui semble être un traitement discriminatoire de la minorité l'Estonie, la Lettonie a paraphé un accord frontalier avec la Russie, accord que celle-ci n'a pas signé.

Plusieurs sondages réalisés en 2000 par le *Center for Market and Public Opinion Surveys* ont montré que 57% des Lettons approuvaient la candidature de leur pays à l'OTAN et que 47,3% étaient favorables à une augmentation du budget de la défense. Seuls 10% des Russes de Lettonie pensent que l'adhésion du pays à l'OTAN compromettra la relation de la Lettonie dans l'OTAN (67% des personnes interrogées dans la classe d'âge 18-24 ans).

Après le retour à l'indépendance trois *saeima* (Parlement) ont été élus à l'issue d'élections libres et loyales. Le chef de l'Etat est élu par le *Saeima* pour quatre ans.

Le rapport de la Commission européenne sur la Lettonie (novembre 2000) constatait que ce pays satisfaisait aux critères politique d'adhésion et, comme il est indiqué dans autres rapports sur l'état d'avancement publiés depuis cette date, il répond aux critères de Copenhague. Le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme (1999) observait que, d'une façon générale, la Lettonie respectait les droits des non-ressortissants et des minorités. Le haut commissaire de l'OTAN pour les minorités nationales, M. van der Stoep, a indiqué que les autorités lettones avaient répondu de manière satisfaisante à ses recommandations et qu'il n'en ferait donc plus autres à cet égard. C'est sur le territoire letton que réside la plus grande minorité russophone des pays baltes : 600000 personnes, chiffre à comparer avec celui de la population dans son ensemble (2400000 habitants). Les critiques formulées par l'Union et l'OSCE contre certains passages de la loi sur la citoyenneté ont conduit le Parlement à adopter, en 1998 des changements qui ont mis ce texte en conformité avec les exigences de l'une et les autres institutions.

D'après le même rapport de l'Union, la Lettonie a une économie de marché qui fonctionne. Si les réformes requises étaient appliquées, les pays seraient capables de soutenir la concurrence des pays membres de l'Union européenne. Les négociations entre l'Union européenne et Riga sur l'adhésion ont été ouvertes en février 2000. Fin juillet 2001, 16 chapitres des négociations avec l'Union européenne avaient été clos.

Les forces armées comptent 5 600 hommes et 14 500 réservistes de la garde nationale. En 2000, le budget de la défense s'est élevé à un peu moins de 74 millions de dollars, soit 1,05% du PIB (contre une moyenne de 2,4% dans les pays alliés). Le gouvernement s'est engagé à porter ce budget, pour l'année suivante, à 88,3 millions de dollars (1,31% du PIB), puis à 1,75% et 2%, respectivement, en 2002 et 2003. Il est prévu de porter l'effectif civil et militaire à 6 500 hommes en relation avec la constitution du LATBAT, du bataillon de défense aérienne et de la police militaire, la réalisation du projet BALTNET et la mise sur pied d'un service de sécurité pour la présidence et le Parlement.

Le contrôle des forces armées par le secteur civil s'exerce à travers le cadre législatif existant : c'est le Parlement qui détient l'autorité en matière de budget militaire et qui élabore la législation en matière de défense. Dans le courant de l'année 2001, le ministre de la Défense (un civil) a présenté au Parlement, pour la première fois, un rapport sur la politique de défense nationale et sur l'évolution des forces armées du pays. C'est sur la base de ce rapport qu'un livre blanc a été rédigé ; d'autres suivront chaque année.

## **La Lituanie**

La Lituanie est membre du Conseil de l'Europe, de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale et est un partenaire associé de l'UEO. En février 2000, l'Union européenne a ouvert avec Vilnius des négociations d'adhésion et, au 27 juin 2001, 18 des 31 chapitres des négociations avaient été clos. La candidature à l'adhésion à l'OTAN bénéficie du soutien unanime des partis politiques. Le soutien de l'opinion publique en décembre 2000 faisait état de 48,9% d'avis favorables, contre 38,6% en janvier 2000. Selon une évaluation récente (*Vilmorus*) du *Market and Public Opinion Research Centre*, il y aurait même 64% de résidents lituaniens en faveur de l'adhésion.

La Lituanie entretient de bonnes relations avec ses voisins. La coopération trilatérale avec la Lettonie et l'Estonie dans le domaine de la défense est un facteur important pour le développement des capacités de défense des trois pays, dans le cadre de leur préparation à l'adhésion. Il est arrivé que les rapports de Vilnius avec Varsovie soient assez tumultueux mais les deux pays sont parvenus à transformer leurs relations bilatérales en un partenariat stratégique, comme l'atteste notamment la création du bataillon mixte polono-lituanien, affecté à des opérations de maintien de la paix. La Pologne soutient la candidature des pays baltes à l'adhésion à l'OTAN et elle a signé avec la Lituanie, en février 2001, un traité de coopération militaire, le premier du genre entre un Allié et l'un des trois pays baltes.

Les relations avec la Russie sont bonnes aussi, d'une façon générale, même si elle a pu parfois mouvementer. Si le pays ne compte qu'une minorité russophone relativement peu nombreuse (moins de 9% de la population), sa demande d'adhésion à l'OTAN fait l'objet d'une vive opposition de la part de la Fédération de Russie. Celle-ci s'inquiète particulièrement du sort de "l'exclave" de Kaliningrad, laquelle abrite, selon des sources officielles, 25 000 hommes et se retrouvera cernée par des pays membres de l'OTAN. Vilnius et Moscou ont signé en 1997 un traité frontalier dont la ratification par la *Douma* est encore en suspens. Le transit de cargaisons militaires russes par le territoire de la Lituanie se fait conformément aux règlements édictés par les autorités de Vilnius. Ce transit ne peut s'effectuer que par rail et l'autorisation correspondante ne sont délivrées qu'au cas par cas. Les règlements en question ont une validité d'un an et peuvent être reconduits pour une durée identique par consentement mutuel.

Dans son dernier rapport (2000) sur la qualification de la Lituanie à l'adhésion à l'Union européenne, la Commission européenne a indiqué que ce pays satisfaisait aux critères politiques imposés. Selon le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme (1999), les élections qui se sont déroulées en Lituanie depuis l'accession à l'indépendance, en 1991, ont été libres et loyales et les droits de l'homme et des minorités sont généralement respectés.

L'économie nationale a connu une croissance de 2,9 % en 2000, avec 11,2 milliards de dollars. En 2001, le PIB devrait encore augmenter de 3,5 %. Pour ce qui est des réformes économiques en cours, le dernier rapport de la Commission indique que le pays est doté d'une économie de marché qui fonctionne et "devrait pouvoir, à moyen terme, soutenir la

concurrence et faire jeu égal avec les forces du marché communautaire" s'il poursuit l'application de son programme de réformes structurelles.

Après avoir obtenu l'indépendance en 1991, les trois pays baltes ont dû mettre sur pied des forces armées à partir de zéro. Les forces armées lituaniennes comptent 12 600 hommes, dont 2 000 militaires professionnels des forces volontaires de défense nationale. Le budget de la défense de la Lituanie a augmenté de manière significative, passant de 0,8 % du PIB (1997) à -selon les informations de la représentation du pays auprès de l'OTAN - l'équivalent de 1,77 % du PIB (2000), c'est-à-dire 198,9 millions de dollars. Elle s'est engagée à porter ce chiffre à 1,95 % en 2001 et atteindra 2 % au cours de la période 2002-2004, en vertu de l'accord de défense signé par les partis siégeant au Parlement.

S'agissant du contrôle des militaires par le secteur civil, le chef de l'État est le commandant suprême des forces armées. Le ministère de la Défense est responsable de l'établissement des plans de défense et de l'élaboration et l'exécution du budget militaire, qui est adopté et contrôlé par le *Seimas* (Parlement).

## **L'Estonie**

L'Estonie est membre du Conseil de l'Europe et de l'OMC. Elle dispose d'un statut de partenaire associé auprès de l'UEO. Dans l'ensemble, elle entretient de très bonnes relations avec ses voisins et avec les pays nordiques, la Finlande en particulier par l'intermédiaire, entre autres, du Conseil de la Baltique, de l'assemblée de la Baltique et de multiples organisations intergouvernementales.

L'adhésion à l'OTAN est une perspective fermement approuvée par une majorité de la population. Selon un sondage de juin 2001, 61 % des Estoniens sont pour l'adhésion ; un autre sondage datant de la même époque (EMOR, juin 2001) faisait état d'un chiffre de 66 %. Ces résultats sont à comparer avec ceux de janvier 2000 (54 %). Toujours d'après les sondages, le nombre d'opinions favorables chez les jeunes - Estoniens ou non - dépasse la moyenne. En septembre 2000, l'OTAN a ouvert un centre d'information à l'université de Tartu. Une organisation non gouvernementale chargée d'informer la population sur

l'OTAN et le processus d'élargissement (Association estonienne du Traité de l'Atlantique - EATA) s'est installée à Tallinn en février 2001.

Cependant, ses rapports avec son voisin le plus grand, la Russie, sont parfois apparus problématiques. Moscou a critiqué à plusieurs reprises la façon dont les autorités de Tallinn traitent la minorité russophone (selon des chiffres officiels d'Estonie, 6,2 % de la population sont des citoyens de la Fédération de Russie et 12,3 % n'ont pas encore décidé de leur citoyenneté) et met en garde contre une adhésion de l'Estonie à l'OTAN, qu'elle considérerait comme une menace pour sa sécurité. Les deux pays ont convenu de conclure un accord sur les frontières mais un tel accord n'a pas encore été signé à cause de retards du côté russe.

Le rapport annuel du département d'État américain sur les droits de l'homme (1999) indique que les droits des citoyens et de la vaste communauté étrangère du pays sont généralement respectés. Un rapport de la Commission européenne, daté de novembre 2000, observe que l'Estonie satisfait aux critères politiques de l'adhésion à l'UE : existence d'un régime démocratique, primauté du droit, respect des droits de l'homme et des minorités. En mars 2000, l'Estonie a adopté le Programme d'intégration de l'État, qui vise l'intégration des ressortissants étrangers. Les autorités ont adopté une loi permettant aux enfants étrangers nés après 1991 d'obtenir la citoyenneté estonienne à certaines conditions, répondant ainsi à la dernière de plusieurs recommandations de l'OSCE concernant une harmonisation de la législation du pays en la matière avec les normes de cette organisation. Pour donner suite aux critiques de M. Max van der Stoep, commissaire de l'OSCE aux minorités nationales, le Parlement estonien a modifié la loi sur la langue au printemps 2000.

Après l'indépendance, l'Estonie a pris les mesures requises pour se doter d'une économie de marché. Toutes les entreprises qui appartenaient à l'État ont été privatisées. C'est l'un des pays attirant le plus les investissements étrangers directs. Les négociations d'adhésion entre l'Union européenne et Tallinn ont commencé en mars 1998, et 19 des 31 chapitres en négociation avaient pu être clos au 27 juillet 2001. Selon le rapport de 2000 de l'UE, l'économie de marché fonctionne bien en Estonie et cette dernière remplit les critères politiques de l'UE. Selon le ministère des Finances, le PIB a atteint, en 2000, 5,43 milliards

de dollars, tandis que le taux de croissance annuel se situait à 6,4 %. Pour 2001, l'inflation a été estimée à 4,8 %.

Le Concept de sécurité nationale de l'Estonie a été adopté par le *Riigikogu* le 6 mars 2001 ; le 28 février de la même année, le gouvernement avait entériné la stratégie militaire nationale. La supervision des forces armées par le secteur civil est assurée par un contrôle parlementaire du budget de la défense ainsi que par les lignes directrices pour la politique de défense. Qui plus est, c'est lui qui approuve la nomination du commandant des forces armées, dont le commandant en chef est le président de la République, qui nomme les officiers suprêmes ; le ministre de la Défense est un civil. Dans le cadre de la réforme militaire des structures de défense, un état-major des forces terrestres - distinct de l'état-major général - a été créé.

Une fois indépendante, l'Estonie (comme ses deux voisins baltes) a dû constituer des forces armées en partant de zéro. L'effectif du temps de paix est de 5 000 hommes. Les dépenses de défense ont atteint, en 2000, environ 79 millions de dollars, soit 1,6% du PIB, et devraient passer à environ 1,8% en 2001 et 2% en 2002.

### **Coopération entre les trois pays baltes**

Les pays baltes ont, développé un partenariat sur le plan politique comme dans les domaines de la défense et de l'économie. Les pays baltes participe à des initiatives conjointes, telles que le BALTBAT, l'Escadron naval de la Baltique (BALTRON, une unité de dragage de mines composée de cinq bâtiments), le BALTNET (réseau balte de surveillance aérienne). Dans le cadre du projet conjoint de surveillance aérienne (BALTNET), le Centre d'information des forces aériennes (ASOC) et les matériels de relais hertziens des télécommunications ont commencé à fonctionner en 2000. Outre les projets conjoints existants des pays baltes, d'autres projets à long terme sont en préparation : BALTLOG porte sur la coordination de la logistique et des acquisitions des trois pays, et le BALTMED, sur la coopération de leurs unités médicales. Les trois pays baltes ont fondé conjointement le Collège de défense de la Baltique (BALTDEFCOL), sis à Tartu et chargé, entre autres, d'assurer la formation des officiers d'état-major.

Les pays baltes continue ont apporter sa contribution aux efforts déployés par l'OTAN pour stabiliser les Balkans. Tous trois détachent auprès de la SFOR, chacun à son tour, un peloton qui est intégré dans le bataillon danois. La Lettonie a affecté de (très) petites unités auprès de la KFOR et des forces conduites par l'OTAN en Albanie en 1999. Un bataillon de réaction rapide estoniens (ESTBAT) a été mis sur pied en mars 2001.

En janvier 1998, M. Clinton, alors président des Etats-Unis, est ses homologues des pays baltes ont signé la Charte de partenariat Etats-Unis- pays baltes, qui indiquait que les Américains nourrissent un intérêt réel, profond et durable pour l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité de ses trois pays et se félicitaient des efforts qu'ils déployaient pour entre dans l'OTAN.

### **L'élargissement l'OTAN et l'UE dans le cadre d'une Europe élargie**

L'OTAN et l'UE sont deux institutions majeures de l'Europe. L'élargissement de l'une et de l'autre contribuera à réduire les tensions politique en Europe centrale et orientale, région qui a souffert d'une extrême instabilité au cours des siècles. Par ailleurs, il débouchera vraisemblablement sur une croissance économique et une stabilité sociale plus fortes, dès lors qu'une plus grande confiance de la communauté internationale dans la région entraînera une augmentation étrangers directs.

Les élargissement de l'OTAN et de IUE sont étroitement associés du double point de vue politique et stratégique. Cependant, à la fin de la Guerre froide, les deux institutions se sont engagées dans des directions différentes. L'OTAN a semblé perdre sa raison d'être puisqu'elle avait été expressément créée pour faire pièce à la menace militaire soviétique.

Depuis la chute du Mur de Berlin et les "révolutions de velours" de 1989 et 1990, les conditions de la sécurité en Europe se sont radicalement modifiées. Si le risque d'une confrontation généralisée entre un Pacte de Varsovie conduit par les Soviétiques et l'OTAN a disparu, des poches d'instabilité - dont certaines peuvent engendrer un conflit armé - subsistent sur le continent européen. Le débat autour de l'élargissement de l'OTAN doit être considéré, essentiellement, dans l'optique de la transformation d'une alliance défensive en organisation additionnelle ment chargée d'assurer une sécurité globale ou, du moins, de contribuer à celle-ci.

L'adaptation de l'OTAN à l'évolution de ces conditions de sécurité se reflète dans ses gestes d'ouverture en direction de l'Europe centrale et orientale, comme l'attestent l'actualisation du Concept stratégique, certes, mais aussi le processus de développement et d'intensification du dialogue et de la coopération avec les membres de l'ancien Pacte de Varsovie.

## L'élargissement de l'OTAN et d'UE et les priorités de l'alliance

L'élargissement est l'une des priorités de l'Alliance. Le Concept stratégique de l'Alliance, approuvé par les chefs d'État et de gouvernement à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord de Washington, en avril 1999, précise :

*"L'Alliance reste ouverte à l'adhésion de nouveaux membres conformément à l'article 10 du Traité de Washington. Elle compte, dans les années à venir, lancer des nouvelles invitations à des pays désireux et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre, et dès lors que l'OTAN aura déterminé que l'inclusion de ces pays servirait les intérêts politiques et stratégiques généraux de l'Alliance, accroîtrait son efficacité et sa cohésion, et renforcerait la sécurité et la stabilité européennes en général."*

Le Concept ajoute qu'aucun pays européen démocratique dont l'admission répondrait aux objectifs du Traité ne sera exclu du processus d'examen". L'élargissement s'accompagne d'autres programmes et activités de l'OTAN, parmi lesquels le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), le Partenariat pour la paix (PPP), les partenariats spécifiques avec la Russie, l'Ukraine et d'autres organisations (et avant tout l'OSCE, mais aussi l'Union européenne). L'élargissement à l'Est peut promouvoir la stabilité et la sécurité en Europe de diverses façons : par exemple, la perspective réelle d'entrer dans l'Alliance peut inciter des pays à opter pour la démocratisation, régler leurs différends frontaliers et résoudre les problèmes ethniques.

Les principes élémentaires sous-tendant la poursuite de l'élargissement sont ceux qui figurent dans *l'Étude sur l'élargissement de l'OTAN* de 1995 consacrée à la question : le choix des pays candidats doit se fonder sur leurs "lettres de créance" démocratiques, leur

aptitude à ouvrir à la sécurité collective de l'OTAN et la contribution que leur adhésion apporte à la sécurité et à la stabilité de la zone euro-atlantique.

Le développement de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) renforcera encore ce lien. L'insistance nouvelle de l'Union sur la défense signifie qu'adhérer à cette entité impliquera désormais une dimension de sécurité, et non plus exclusivement des perspectives économiques. Lors d'une visite en Lettonie au printemps 2000, le président de la Commission européenne, M. Romano Prodi, est allé jusqu'à dire que « toute attaque ou agression contre un Etat membre de l'UE équivaudrait à une attaque ou agression contre l'UE tout entière ». Il envisageait donc un rôle plus complet pour cette dernière : allier la sécurité économique et à une stabilité plus large.

Les exigences inhérentes à une adhésion et la conjoncture politique ne sont pas toujours parallèles. De plus, les candidats ont, en matière de démocratie et de développement socio-économique, des expériences historiques différentes. Voilà qui pourrait avoir une forte incidence sur les cadres institutionnels, les processus décisionnels et les résultats politiques de l'UE comme de l'OTAN.

L'UE dispose d'un processus d'adhésion mais manque d'une stratégie appropriée quant à son élargissement. Ce processus se concentre principalement sur les critères auxquels les candidats doivent satisfaire. Une approche aussi technocratique est certes nécessaire, mais elle ne suffit pas. L'élargissement à l'est peut être la contribution la plus importante de l'UE à la sécurité et à la stabilité, mais il ne réussira que s'il y a une direction politique, laquelle est nécessaire pour dégager un consensus des Etats membres autour d'une stratégie de l'élargissement, mais aussi pour « vendre » l'élargissement communautaire à l'Est à des populations ouest-européennes de plus en plus sceptiques. La création de structures véritablement paneuropéennes requerra des efforts complémentaires entre elles de la part d'institutions financières internationales et de grandes puissances industrielles qui travailleront en synergie avec l'UE et l'OTAN.

Au Sommet de Madrid, en 1997, l'OTAN avait indiqué qu'elle réfléchirait à une nouvelle étape de l'élargissement en 1999 ; cependant, au Sommet de Washington, les Etats membres n'avaient pas pris de décision et avaient annoncé qu'ils réexamineraient la question à leur prochain sommet, au plus tard en 2002. À leur réunion de Bruxelles du 13

juin 2001, les chefs d'État des pays alliés ont à nouveau confirmé leur attachement à l'élargissement et se sont félicités du succès du Plan d'action pour l'adhésion (MAP), qui aide les candidats à se préparer à l'adhésion.

Résumant les discussions intervenues entre les dirigeants de l'Alliance, Lord Robertson a déclaré : *"Au vu des progrès accomplis et prévus par les candidats, l'OTAN compte et espère engager la prochaine phase de l'élargissement lors du sommet qu'elle tiendra à Prague en 2002."* Ainsi, la perspective d'un "tour pour rien" que redoutaient de nombreux pays candidats semble désormais écartée.

Richard Lugar, l'un des partisans les plus actifs de la phase précédente *« de l'élargissement, a récemment plaidé pour l'invitation des trois pays Baltes au sommet de 2002. »* Pourtant, le débat ne fait que commencer et peu de gouvernements alliés ne semblent avoir réfléchi sérieusement à l'élargissement ni, *a fortiori*, s'être exprimés publiquement sur une stratégie à cet égard. Jusqu'à présent, il n'existe pas - et il faut le déplorer - de véritable débat structuré sur la poursuite de la politique de la porte ouverte.

L'élargissement est une question trop importante pour le mettre en pilotage automatique et n'y revenir qu'un peu avant Prague. Un dialogue transatlantique franc et ouvert doit s'engager sur l'élargissement proprement dit et ses ramifications. C'est là une condition *sine qua non* pour éviter les décisions de dernière minute largement inspirées ou influencées par des considérations de "politique politicienne". Un tel dialogue doit aussi englober les parlements nationaux, et pas simplement parce qu'ils seront appelés à ratifier la décision prise par les chefs de gouvernement. Qui plus est, les parlements doivent être activement associés au développement de la politique d'adhésion et aux stratégies autour desquelles elle s'articule pour garantir la stabilité dans la zone euro-atlantique.

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) peut et doit devenir le catalyseur d'un vaste débat entre parlementaires, mais aussi entre les Alliés, les pays candidats et ceux qui ne souhaitent pas, du moins pour l'instant, adhérer à l'OTAN. L'AP-OTAN pourrait assumer un rôle particulier dans le débat qui s'amorce. Elle pourrait, entre autres, apporter une contribution particulièrement utile dans la discussion sur l'opportunité et la faisabilité d'un train d'orientations destiné à confirmer une fois encore à la Russie que l'Alliance veut faire de ce pays un partenaire travaillant activement à la sécurité euro-atlantique. Un

dialogue transatlantique doit aussi s'ouvrir rapidement en vue d'un accord sur des mesures destinées à rassurer les pays qui pourraient ne pas être invités à faire partie de la deuxième phase de l'élargissement.

## **L'élargissement de l'OTAN et l'UE et la situation de défense dans la région Baltique**

Les décisions des ministres de Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN en 1994, en 1995 commencé une prospective concernant une vague d'élargissement de l'OTAN, le problème étant de savoir « quand et comment ». Dans cette recherche on conclut qu'après la guerre froide et la disparition du pacte de Varsovie existe la nécessité et la possibilité unique, de former une architecture de défense dans l'espace euro-atlantique. L'élargissement n'est pas une source de menace, l'OTAN c'est une alliance de défense et de sécurité, avec le but d'instaurer la paix dans tout l'espace euro-atlantique et garantir la sécurité à tous ses membres.

De plus se pose la question de savoir si les pays baltes pouvaient surmonter les difficultés poser par les obstacles de leur situation géopolitique et le point de vue opposé de la Russie sur la question de l'élargissement de l'OTAN. Malgré les témoignages selon lesquels l'alliance est une organisation ouverte pour tous les candidats, à l'ouest il existe beaucoup d'arguments contre l'élargissement de l'OTAN aux pays baltes. Quels sont ces arguments ? Les pays baltes ne sont pas prêts, leur admission surcharger l'OTAN, ils ne sont pas menacés, la participation à l'UE est plus importante. Néanmoins la crainte majeure est que l'admission des pays baltes dans l'OTAN peut influencer négativement sur les processus de réformes en cours en Russie.

Dans le processus d'élargissement de l'OTAN les Etats Unis jouent un rôle très important bien que toutes les décisions dans l'OTAN soient prises ensemble. Donc les 19 membres doivent accepter la décision d'inviter de nouveaux pays dans l'alliance. Mais l'expérience montre que sans l'appui des Etats Unis aborder cette question est très difficile.

Nous allons suivre les deux opinions, le point de vue sur la problème d'élargissement des deux côtes. Premièrement du côté des pays baltes. Ensuite les différentes opinions

l'européens. Cela nous montrera que cette question est ouverte sur beaucoup de problèmes et de facteurs qui peuvent influencer sur une décision politique.

## **Les problèmes l'élargissement de l'OTAN et l'UE**

*« Tout élargissement pose des problèmes d'adaptation à la fois des institutions et des politiques. Dans le cas des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), ces problèmes sont d'une ampleur exceptionnelle ».* Par une telle affirmation, monsieur Robert Toulemon, ancien directeur général à la Commission européenne, souligne les délais nécessaires à l'élargissement de l'UE. Ce dernier précise également l'impérieuse nécessité pour les Européens de l'Ouest, de participer largement à la stabilisation du continent et la solubilisation des partenaires dont la reconstruction peut fournir un aliment à notre propre expansion. C'est pourquoi le Conseil de l'UE a conclu avec les PECO des accords d'association et d'adhésion. Mais les problèmes d'ordre institutionnel, économique et budgétaires constituent encore des obstacles sur la route de l'élargissement qui freinent la mise en place effective d'une Europe de la Défense au bénéfice de l'OTAN.

Toutefois, il convient de préciser que dix pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) entretiennent avec l'UE d'importants échanges commerciaux que la signature d'accords d'association a fortement dynamisés. Ces accords constituent le cadre juridique de l'association. Ils traitent des relations politiques et économiques entre les partenaires et ont comme objectif de créer un cadre approprié pour l'intégration progressive des pays candidats dans la Communauté. Ils couvrent la plupart des domaines liés à l'acquis communautaire et sont utilisés pour aider les pays candidats à établir leur programme national de reprise de l'acquis en intégrant les règles juridiques communautaires avant leur adhésion.

Les critères d'adhésion ont été élaborés lors du conseil européen de Copenhague au mois de juin 1993. Ces critères concernent :

- la présence d'institutions stables garantissant la démocratie, la primauté des droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ;
- l'existence d'une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'UE ;

- la capacité des pays candidats à en assumer les obligations, et notamment de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

Il semble donc à présent opportun de souligner l'impact du financement des coûts de l'élargissement de l'OTAN par les pays baltes : une mise à niveau des budgets de défense des Etats entrants génère une augmentation de l'ordre de 20%, et lorsqu'on y ajoute l'ensemble des dépenses prises en charge par les trois pays entrants on pourrait assister à une augmentation de 50%. Cela semble hors d'atteinte. On peut donc supposer que « *les pays entrants ne seront pas capable de remplir seuls et rapidement* » les contraintes financières auxquelles ils s'exposent.

En ce qui concerne le domaine sécuritaire, le Conseil européen d'Helsinki (10 et 11 décembre 1999) a confirmé l'importance du processus d'élargissement, notamment afin d'assurer la stabilité et la prospérité en Europe. Le Conseil a mis l'accent sur la nécessité pour les pays candidats de partager les valeurs et les objectifs de l'Union européenne énoncés dans les traités. Il a invité les pays candidats à régler leurs différends frontaliers éventuels (et d'autres questions) conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, et, à défaut, de porter leurs différends devant la Cour internationale de justice dans un délai raisonnable. Une évaluation des différends sera faite d'ici la fin de 2004.

. Le développement d'une économie de marché s'accompagne de certaines anomalies dans le système politique, notamment dans le fonctionnement des pouvoirs publics, dans le respect des droits de l'homme et le traitement des droits des minorités.

## **La position des Européens sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE**

Depuis la fin de la guerre froide la sécurité de l'Europe est nettement plus complexe. Malgré des politiques de sécurité divergentes, la majorité des pays européens entretient de bonnes relations de voisinage avec la Russie. Les choses sont différentes pour les pays baltes. D'une part, la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie sont sous la tutelle des gouvernements de l'Europe occidentale. D'autre part certains éléments font de la région baltique une source de tensions entre la Russie et les pays occidentaux.

Sur la scène diplomatique, des décisions ont été prises en 1997 concernant la sécurité européenne, dont l'incidence a été lourde sur la sécurité de l'Europe du Nord. En décembre 1996 il semblait probable – en prévision des décisions qui devaient être prises par l'OTAN à Madrid vers le milieu de 1997 – que la Finlande et la Suède s'écarteraient de leur alignement traditionnel pour devenir membres de l'OTAN. Malgré un débat animé dans ces Etats et dans les autres pays nordiques, les différentes positions furent maintenues concernant la sécurité ( trois membres nordiques de l'OTAN, et deux pays nordiques non alignés ) et la politique dans la région de la mer Baltique. Entre-temps, une solution avait été trouvée pour toutes sortes de difficultés et d'incertitudes, ce qui avait un impact sur le long terme.

### **La position de la Russie sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE**

L'élargissement de l'OTAN est donc très mal vécu par les autorités russes, notamment pour des raisons psychologiques. En effet, l'OTAN est encore le symbole de la défaite soviétique et de la victoire occidentale, ce que les cadres militaires russes ressentent parfois très mal. Cet élargissement est également vécu comme une véritable agression en ce qu'il touche la perception même que les russes ont de leur espace extérieur.

L'élargissement de l'OTAN est vu comme une non-reconnaissance par l'Occident des efforts faits par la Russie en matière de désarmement, comme une tentative – pour les américains interposés – visant à affaiblir la Russie et de l'exclure du processus de construction européenne, mais aussi, comme une réduction du « glacis protecteur » que la Russie cherche à se reconstituer. Dans la mesure où les élites militaires russes analysent l'élargissement de l'OTAN vers l'Est en terme capacitaire et en fonction des volumes de forces, ces derniers sont davantage favorables à une « Finlandisation » en Europe de l'Est avec un maintien du contrôle du dispositif militaire dans la zone. Enfin, la Russie se considère toujours comme une superpuissance et les russes acceptent mal de ne pas disposer d'une voix prépondérante dans la sécurité européenne. C'est pourquoi, s'ils acceptent des instances comme l'OSCE où les Etats-Unis n'ont pas de rôle majeur, c'est qu'ils estiment pouvoir jouer un rôle plus important.

En résumé et selon l'aveu des dirigeants politiques russes :

- la Russie n'a pas les moyens d'empêcher l'élargissement de l'OTAN ;
- une politique du « donnant - donnant » en cas d'élargissement sera menée, notamment dans le cadre des missiles balistiques ;
- le processus géopolitique de l'élargissement est secondaire alors que celui de l'UE est vital pour l'économie russe (et réciproquement) ;
- les nouveaux pays adhérents à l'Otan le sont par intérêt ;
- le poids économique de l'UE va diminuer, l'Europe sera donc incapable de mener un système de défense autonome ;
- c'est davantage l'élargissement géographique de l'OTAN qui constitue le principal souci des russes.

Le désir de la Russie est donc que l'Europe soit un pôle de puissance autonome, en préservant des relations privilégiées avec la Russie. Monsieur Vladimir Poutine soutient l'élargissement de l'UE sous réserve du respect des minorités russes des pays baltes et du maintien des liens économiques traditionnels que la Russie a avec les nouveaux adhérents. On pourrait assister sur ces thèmes à une tentative d'insensibilisation de la problématique de l'élargissement de l'OTAN et de l'UE à des fins de politique intérieure. A la vérité, la Russie et l'Europe sont condamnées à s'entendre sans passion et sur le long terme, grâce à des atouts complémentaires d'ordre économique et stratégique. L'élargissement de l'UE représente pour la Russie une chance, un glissement vers l'Est de l'Europe, et avoir l'Europe à ses frontières, ce dont elle a toujours rêvé. L'élargissement de l'OTAN correspond à une perte du glacis sécuritaire, la Russie se trouve seule face à l'OTAN, c'est en fait l'élargissement des Etats-Unis qui tentent de réduire à néant la Russie partout où elle joue un rôle. La Russie pourrait donc être tentée de jouer « *par défaut* » la carte européenne, pour finalement avoir à long terme les mêmes ambitions que les Etats-Unis – avoir un levier en Europe. D'une certaine manière, et comme l'affirme Chris Donnelly, conseiller spécial pour les affaires d'Europe centrale et orientale du secrétaire général de l'OTAN, « *l'enclave de Kaliningrad et la Finlande pourraient servir de terrains d'expérience aux nouvelles relations entre l'UE et la Russie* ».

## **Problématiques frontalières avec la Russie**

Dès que les troupes de l'ex-URSS eurent quitté son sol en août 1994, l'Estonie a immédiatement réclamé la restitution des territoires qu'elle avait perdus à ses confins. Le ressentiment russe a été tel que les historiens en concluront peut-être un jour que cette initiative a eu un effet complètement opposé aux résultats recherchés. C'est du moins la conclusion qu'en a peut-être tiré le ministère estonien des Affaires Etrangères en renonçant à mentionner le Traité de Tartu de 1920 dans l'accord. L'accord était pratiquement prêt pour la signature au début de 1997, mais la Russie n'a cessé de créer des complications, satisfaite d'un 'différend frontalier' qui risquait d'entraver le processus d'adhésion de l'Estonie à l'UE. Au demeurant, il semble que l'UE ait délibérément ignoré cette question. A la fin de l'année, le Premier ministre finlandais, Paavo Lipponen a déclaré publiquement que son pays ferait en sorte que l'absence d'accord ne gêne pas l'entrée de l'Estonie à l'UE.

Le différend frontalier a été moins pesant pour la Lettonie, qui a pu mener ces négociations avec plus de sérénité. La zone concernée était plus restreinte et les ajustements requis plus modestes. Pour que l'origine de la demande soit explicite, la Lettonie a toutefois exigé que le traité de 1920 (en l'occurrence, le traité de Riga) soit mentionné dans le préambule. Dès qu'elle a renoncé à cette exigence, l'accord a été prêt dans le moindre détail. A l'heure ce document n'est toujours pas signé, et les relations diplomatiques se sont entre-temps nettement détériorées.

Seule la Lituanie, le dernier des Etats baltes à avoir présenté une demande de modification frontalière à la Russie, a réussi, il y a peu de temps à conclure un accord, sans doute parce que Moscou souhaitait, en faisant une faveur à ce pays, diviser les Baltes, comme cela avait été si souvent le cas. Un précédent avait la restitution en 1940 à la Lituanie de la région de Vilnius, prise à la Pologne occupée, un cadeau démontrant le pouvoir de l'URSS, que la Lituanie ne pouvait pas refuser et par lequel elle s'est ensuite toujours sentie liée. Dans ses rapports diplomatiques bilatéraux avec Vilnius, Moscou joue encore là-dessus aujourd'hui. La minorité russophone y est très réduite, ce qui explique également que les relations bilatérales seront plus détendues. Quoi qu'il en soit, les revendications

territoriales de la Lituanie étaient très limitées, puisqu'il s'agissait surtout de transformer une frontière administrative dans le cadre soviétique, en une frontière internationale.

Tout compte fait, les questions frontalières ont permis de tester la bonne volonté entre la Russie et chacun des trois Etats baltes, mais (à peu d'exceptions près) les résultats ont été négatifs. La lenteur du processus de ratification n'a fait que contribuer à *la méfiance latente*.

## **Menace de la Russie ?**

Depuis l'effondrement de l'URSS, de nombreux Russes ont continué de percevoir les autres Etats successeurs de l'Union soviétique comme se trouvant dans la sphère d'influence naturelle de Moscou. Par ailleurs, une vaste majorité de Russes considère encore le grand empire soviétique multinational comme leur propriété, et non comme une structure ayant fait son temps. Le territoire de l'actuelle Fédération de Russie a été réduit aux frontières de l'empire russe au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la différence est que la Russie aujourd'hui a un accès direct à la mer Baltique (pendant l'été), à la mer Noire et à la mer du Japon. Mais simultanément, la population russophone vivant hors des frontières de la Fédération de Russie s'est soudainement retrouvée 'à l'étranger', privée de ses anciens privilèges.

Depuis 1992, les déclarations et la politique russes sont empreintes de nostalgie et de révisionnisme. Les campagnes électorales, ainsi que ses résultats, ont montré la tristesse ressentie par la majorité des Russes devant la désintégration de l'Union soviétique. En politique étrangère, les partis libéraux tels que le Choix de la Russie se sont en général distanciés du passé impérialiste soviétique. Mais pendant les campagnes électorales, la majorité des mouvements politiques se sont très nettement rapprochés de la droite, dans le sens où ils ont défini les intérêts et les politiques de la Russie selon les concepts impérialistes de toujours et ont continué à identifier la nation russe à un empire.

Les hauts responsables russes nient que cette évolution du discours de la politique étrangère russe signifie un retour aux ambitions impérialistes traditionnelles. Simultanément, toutefois, la Russie tend aujourd'hui à rechercher un nouveau type de

relations avec toutes les anciennes républiques soviétiques, auxquelles elle se réfère aujourd'hui comme à son 'étranger proche, qui comprend également les Etats baltes. Les ambitions stratégiques à long terme de Moscou dans l'ex-Union soviétique demeurent floues, mais le fait que, pour beaucoup de Russes, les Etats nouvellement indépendants n'aient aucune légitimité historique montre qu'ils ne voient nul obstacle à leur réintégration dans un empire ou une communauté russe restaurée.

Afin de se différencier des autres républiques ex-soviétiques, les Etats baltes ont refusé d'adhérer à la **Communauté des Etats indépendants (CEI)**, l'organisation qui a succédé à l'URSS en 1991. La politique (commune) des Etats baltes à l'égard de cette structure consiste à attendre de voir si la CEI facilitait ses relations avec les anciens Etats soviétiques, mais elle exclut bien sûr d'y adhérer. Il saute aux yeux que la région de la CEI est très instable et que son avenir est imprévisible. La Russie a toujours essayé de rapprocher les Etats baltes de la Communauté. Par exemple, lors du sommet d'Alma Ata en février 1995, les dirigeants de la CEI ont demandé l'engagement des Etats baltes dans le système commun de défense aérienne de la CEI (qui comprenait évidemment l'ancienne station radar de Skrunda), bien que les Etats baltes aient toujours été clairs sur leur désir de rester en dehors de la CEI. Moscou a également et régulièrement utilisé différents moyens de pression politique afin d'influencer les politiques intérieures et étrangères des Etats baltes.

Certains responsables russes ont du reste indiqué que la Russie n'accepterait en aucun cas d'abandonner le contrôle des Etats apparus sur le territoire de l'ex-Union soviétique et qu'elle ne laisserait aucun pays tiers interférer dans les affaires de toute la région. En octobre 1993, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a déclaré que le vide de pouvoir créé par l'effondrement de l'URSS ne pouvait et ne devait être comblée que la Russie, et qu'aucune organisation internationale ni groupe d'Etats ne pouvaient se substituer à la Russie pour le maintien de la paix dans la région post soviétique. Moscou a toujours essayé de maintenir, voire d'accroître, le nombre de ses bases militaires en ex-Union soviétique, et elle a souvent allégué que plus les bases militaires établis sur le territoire de l'ex-Union soviétique seraient nombreux, plus l'union économique et militaire pourrait être restaurée rapidement. Notons que cette approche pourrait peut-être bien concerner aussi la présence militaire russe dans la région balte!

Depuis leur indépendance en 1991, les Etats baltes réclament à la fois une garantie de sécurité et une assurance de stabilité, au motif que la Russie les considère encore comme son 'étranger proche' et qu'elle dispose à leur égard de plusieurs instruments de déstabilisation. Les questions relatives au tracé des frontières, au transit vers l'enclave de Kaliningrad, au retrait des troupes russes et au statut des minorités russophones, ont miné les relations entre Moscou et les trois capitales depuis 1991.

## **Les Pays baltes la zone intérêts de la Russie**

**Avdeev Alexandre** - " Region Baltii-zona nachikh natsionalnykh interesov " (La région de la Baltique, zone d'intérêt national pour la Russie). Rossiiskie Vesti, Moscou, 18 février 1998. Vice-premier de la Russie.

### **La région de la Baltique est extrêmement importante pour les intérêts nationaux de la Russie.**

La position de la Russie est bien connue : nous sommes hostiles à l'élargissement de l'OTAN, notamment aux Etats baltes, car nous considérons qu'il s'agit d'une erreur stratégique. Toute tentative visant à assurer la sécurité du continent sans la Russie, et au mépris de ses intérêts, ne mène nulle part.

Pour assurer une coexistence pacifique entre le petit et grand pays, il faut tenir compte de plusieurs facteurs. Un des facteurs le plus importants est quand le petit pays n'est pas intéressant pour le grand pays stratégiquement. Mais pour la Lettonie comme pour l'Estonie et la Lituanie ce facteur n'existe pas, parce que la Russie a déclaré plusieurs fois que la région Baltique est une région stratégiquement importante pour elle, et la considère comme dans sa zone d'intérêts vitaux. On peut considérer ce point de vue tantôt objectivement motivé tantôt d'une manière subjectivement tendancieuse. Mais ce qui est important, c'est que des facteurs comme l'accès à la mer Baltique, les ports qui ne gèlent jamais, la région de Kaliningrad, seront des points litigieux encore pour longtemps pour les politiciens russes.

En Russie il n'y avait pas de tradition démocratique. Après l'indépendance en 1991 les pays Baltes a commencé à créer un système des traditions démocratique. Par contre en Russie plusieurs partis politique douent de la nécessité de suivre une voie démocratique.

Entre les pays Baltes et la Russie existe un fort contentieux historique. Le manque de clarté dans la question des frontières en est un résultat. C'est une question cruciale entre ces pays.

### **La position de la Russie arbitre ou partie prenante**

La Russie aussi proposait des garanties de sécurité aux Pays baltes. Cependant la Russie ne peut pas proposer un programme de sécurité assez large, les Pays baltes entendent cette proposition comme une garantie de sécurité étroite inacceptable. En plus la Russie pour les Pays baltes est un pays dont la manière d'agir est difficile à prévoir : pour cette raison il faut s'engager dans une organisation de sécurité.

La Russie jusqu'ici utilisait et continue utiliser des moyens différents pour persuader les alliés et l'OTAN qu'un élargissement pourrait créer beaucoup de problèmes. On peut comprendre ce point de vue parce que la base de ce problème se trouve dans les domaines économique et politico-militaire. A cause de l'élargissement de l'OTAN la Russie peut perdre beaucoup de ses marchés d'armement. En plus l'évolution intérieure de la Russie exerce une influence sur sa politique extérieure. La Russie s'oppose à l'intégration des Pays baltes dans l'OTAN, parce que seule l'OTAN peut empêcher la Russie de réaliser ses intérêts géopolitiques et stratégiques dans la région de la mer Baltique. Dans les intérêts géopolitiques de la Russie les Pays baltes figure comme un Etat faible.

La Russie voisine était et toujours rester une menace potentielle pour les pays baltes. Néanmoins la Russie maintenant et plus faible qu'avant parce qu'elle connaît une crise économique longue.

Evidemment, les menaces militaires, l'élargissement de l'OTAN ou les menaces islamiques arrivent dans ces préoccupations, derrière la survie économique quotidienne, la criminalité, l'absence de protection sociale, les inégalités croissantes, les conflits ethniques, le dysfonctionnement du système politique, la corruption et les guerres locales (Tchéchénie). De même, l'élargissement de l'OTAN semble avoir suscité que peu d'intérêt, à l'exception des élites civiles et notamment les élites du complexe militaire – industriel, paradoxalement, l'élargissement est considéré comme inconciliable avec les intérêts nationaux de la Russie.

## **L'alternative**

Faut-il pour autant abandonner les Etats baltes dans cette « zone grise » qu'ils souhaitent quitter à tout prix, Certainement pas. Leurs préoccupations, bien que parfois exagérées à dessein, soient vraiment légitimes, et les Occidentaux auraient tort de laisser ces trois républiques dans leur situation précaire, coincées entre la Russie et l'Alliance atlantique.

Il existe en réalité d'autres institutions (européennes) capables de garantir leur sécurité et leur stabilité sans provoquer l'hostilité de Moscou. Considérant les solutions provisoires offertes par l'OTAN, telles que le Partenariat pour la Paix et son prolongement, le 'PPP renforcé' comme insuffisantes pour garantir leur sécurité et leur stabilité, et prenant conscience du fait que l'Alliance ne leur ouvrira pas ses portes à court terme, les Baltes, les Américains et les Européens s'orientent vers d'autres possibilités. Outre l'OSCE et le Conseil des Etats de la mer Baltique (CEMB) créé en 1992 qui ont joué un rôle essentiel dans la stabilisation de la région baltique, c'est seulement l'option **de l'Union européenne** qui est la mieux adaptée de répondre aux inquiétudes des Etats baltes.

Après avoir signé des accords de libre-échange avec les Etats baltes ainsi que, en 1995, des Accords européens, étape supplémentaire vers l'adhésion, les chefs d'Etat et de gouvernement ont lancé, lors du Conseil européen de Luxembourg, en décembre 1997, un processus d'élargissement avec dix pays d'Europe centrale et Chypre. Des négociations ont débuté en 1998 avec, entre autres, l'Estonie. Les membres de l'UE ont tenu à préciser en particulier à la Lettonie et à la Lituanie qu'elles pourraient éventuellement rattraper les autres si elles accomplissaient des progrès satisfaisants en terme de réformes politiques et économiques. Au sommet de Nice (2000), l'adhésion de l'Estonie est envisagée en 2004, tandis que celles des deux autres républiques semblent repoussées à plus long terme. Le choix de ne retenir qu'un seul des trois Etats baltes à relativement court terme tout en évitant que les deux autres ne se sentent exclus du processus d'élargissement, s'est révélé judicieux. La décision a été bien interprétée en Lituanie et en Lettonie, ces deux républiques considérant qu'elles bénéficieraient certainement des retombées politiques et économiques de l'adhésion de l'Estonie.

L'Union européenne présente l'intérêt fondamental de remplir simultanément les deux conditions nécessaires au règlement de cette épineuse question balte : stabiliser les trois républiques par le biais de leur insertion politique et économique à l'Ouest, sans risquer une détérioration des relations avec la Russie. En effet, loin de s'opposer à l'élargissement de l'Union européenne, la Russie semble au contraire particulièrement favorable à ce processus. Une adhésion des Baltes à l'UE ferait de ces trois républiques autant de passerelles entre la Russie et le grand marché européen. La contiguïté territoriale des Baltes et des Russes, qui était jusqu'ici une source de tension et un facteur majeur d'instabilité, jouerait désormais en faveur de ces pays.

Une certaine similitude de situation géopolitique existe en effet entre les Etats baltes et la Finlande. A l'image des trois républiques baltes, la Finlande a une frontière commune avec la Russie et n'est pas membre de l'OTAN (mais participe comme PPP). Or, elle bénéficie – du fait de son appartenance à l'Union européenne – d'une garantie de sécurité sous-jacente, de ce que les Anglo-Saxons appellent une « *backdoor guarantee* » de la part de l'OTAN. Bien que n'étant pas membre de l'Alliance atlantique, il soit cependant politiquement inconcevable que les membres de l'OTAN ne réagissent pas à une agression portée contre l'un des pays de l'Union européenne. Sans être membre de l'OTAN, la Finlande bénéficie d'une garantie de sécurité indirecte, dont on pourrait d'autant plus facilement concevoir l'extension aux Etats baltes qu'elle résulterait d'une adhésion à l'UE que la Russie ne réproouve pas aujourd'hui.

Compte tenu d'hostilité de Moscou à l'égard d'un élargissement de l'OTAN à l'une de ses anciennes républiques, l'Union européenne peut donc constituer une solution alternative offrant simultanément une assurance de stabilité et une garantie de sécurité dont le caractère indirect serait, paradoxalement, un gage d'efficacité. Le choix, fait par l'Union européenne, de procéder à un élargissement indépendant de celui de l'OTAN présente donc un intérêt majeur pour les Occidentaux, pour les Baltes et pour la Russie. L'UE offrirait une solution qui – ce qui la distingue fondamentalement de l'OTAN – recevrait l'agrément simultané des Occidentaux et des Russes.

De plus les Etats-Unis (surtout président Bush) sont très favorables à voir l'Europe prendre des mesures à résoudre leurs problèmes plutôt internes. Quand l'UE va développer une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) avec l'outil des forces militaires à

déployer comme envisagé récemment, il risque que la Russie aille réévaluer leur attitude, mais l'absence des Etats-Unis dans cette option pourrait être le facteur décisif à convaincre les Russes.

Dans le traitement de la question balte, les discours politiques ont autant, sinon davantage, d'importance que les réalités géopolitiques. Au-delà des sources d'instabilité existantes, c'est la rigidité des perceptions mutuelles qui rend cette question particulièrement complexe. On ne peut espérer que les réflexes hérités de l'affrontement bipolaire disparaissent du jour au lendemain dans les Etats baltes, en Russie ou même parmi les membres de l'OTAN. C'est la raison pour laquelle l'Alliance atlantique n'est pas en mesure d'offrir une solution valable au règlement du problème balte. Quelle que soit la capacité de l'OTAN à mettre en œuvre des solutions pacifiques de règlement des différends, l'Alliance atlantique reste perçue par la Russie et par les Baltes comme une alliance militaire née de l'affrontement Est-Ouest. Admettre les Baltes, contre l'avis de Moscou, reviendrait à rejeter la Russie en dehors d'une Europe que les Occidentaux cherchent justement à unifier. La sécurité des Baltes ne dépend pas tant de la capacité des Occidentaux à mettre en œuvre une défense efficace, que de leur aptitude à convaincre la Russie ferait partie de la solution et du futur d'Europe et que l'admission des Baltes dans les instances occidentales n'est pas dirigée contre elle.

## **CONCLUSION**

Le temps de la guerre froide et d'un système de bipolarité est déjà passé. Mais pour l'instant l'architecture de la nouvelle Europe est en train de se développer. Dans cette étude nous avons vu le problème de la sécurité dans la région Baltique. Au point de vue géopolitique, nous avons montré le caractère problème global pour cette région du monde en termes de sécurité. Pour avoir une vision plus complète, nous avons abordé les réflexions et les points de vue des divers acteurs. D'une part, les Pays baltes qui montrent clairement leur volonté de rejoindre l'OTAN et l'UE, d'autre part les pays européennes, troisième part position de la Russie.

L'OTAN a besoin d'une stratégie convaincante pour le processus d'élargissement. Elle doit instaurer un équilibre entre des impératifs concurrentiels à mesure que la prochaine

étape approche. Parmi ces impératifs, la préservation de sa cohésion politique (et de son efficacité militaire), de sa crédibilité – en poursuivant le processus de la porte ouverte – et de son engagement en faveur d'un renforcement de la sécurité et de la coopération à l'intérieur de la zone euro-atlantique. Cela passerait notamment par une consolidation des partenariats conclu avec tous les pays d'Europe (centrale et orientale).

Comme indiqué ci-dessus, le rapporteur suggère qu'à son sommet de Prague, l'OTAN invite les neuf candidats à rejoindre les Alliés. Le fait d'abandonner l'approche par « vague successives » au profit d'un « courant » ininterrompu qui obligerait les candidats à poursuivre leurs réformes présente un certain nombre d'avantages : il accroîtra la crédibilité de l'OTAN et consolidera le processus de réforme dans les pays candidats. De plus, si l'approche des régates peut rendre les relations OTAN-Russie un peu plus malaisées à court terme, elle empêchera cependant que l'élargissement ne se transforme en sujet de discorde chronique susceptible d'envenimer les dites relations. Enfin, l'adhésion des candidats l'un après l'autre, à mesure qu'ils satisfont aux critères, et non par groupes de deux ou trois facilitera la gestion de l'élargissement par l'Alliance.

La fin de la Guerre froide a conduit à une diversification des liens régionaux en Europe centrale et orientale. L'élargissement de l'OTAN doit éviter de tracer de nouvelles lignes de démarcation sur le continent. Cet élargissement vers l'Europe centrale et orientale doit s'accompagner de la construction de schémas de coopération souples. Les efforts doivent d'abord se concentrer sur la réforme politique et économique. L'Union européenne a un rôle fondamental à jouer dans l'amélioration de la stabilité économique – mais aussi politique – en Europe centrale et orientale. Une étroite coopération entre l'Union et l'OTAN est donc souhaitable.

Le facteur le plus important de la sécurité balte est et restera la relation avec la Russie. Les Etats baltes voient leur voisin puissant comme le grand danger qui menace leur indépendance récemment obtenue. La Russie doit certainement être jugée capable d'étendre son influence économique et militaire dans la région. C'est pour ça qu'il est compréhensible que les trois pays cherchent refuge auprès de l'Europe de l'Ouest. La méfiance vis-à-vis de Moscou est grande et sans aide de l'Ouest, les Etats baltes craignent en fin de compte revenir à nouveau sous l'influence de la Russie. La réorientation de la Russie vers l'Ouest s'observe par les chiffres économiques. A partir de leur indépendance,

les échanges avec la Russie ont diminué dramatiquement. L'exportation des Etats baltes vers la Russie a baissé de 90 % à environ 35 % en dix ans. La Russie reste quand même un partenaire commercial important pour les Etats baltes. C'est pour cette raison que les pays baltes doivent écarter leurs angoisses et leurs idées préconçues et qu'ils normalisent les relations avec Moscou. **L'adhésion à l'Union européenne est la solution la plus adaptée pour réaliser les besoins des Etats baltes et de l'Ouest sans risquer de heurter leurs relations avec la Russie.**

# **Le sous-ensemble de sécurité balte dans le cadre d'une Europe élargie**

## **Table des matières**

<b>Fiche de présentation</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Partie I :</b>	
<b>La situation de défense dans la région Baltique.</b>	<b>5</b>
1. Les Pays Baltes -point de vue sur le problème de sécurité.	<b>6</b>
2. La Lettonie.	<b>7</b>
3. La Lituanie.	<b>8</b>
4. L'Estonie.	<b>10</b>
5. Coopération entre trois pays baltes.	<b>12</b>
<b>Partie II :</b>	
<b>L'élargissement l'OTAN et l'UE dans le cadre d'une Europe élargie.</b>	<b>13</b>
1. L'élargissement de l'OTAN, de l'UE et les priorités de l'alliance.	<b>14</b>
2. L'élargissement de l'OTAN et l'UE et la situation de défense dans la région Baltique.	<b>17</b>
3. Les problèmes l'élargissement de l'OTAN et l'UE.	<b>18</b>
4. La position des Européens sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE.	<b>19</b>
<b>Partie III :</b>	
<b>La position de la Russie sur l'élargissement de l'OTAN et l'UE.</b>	<b>20</b>
1. Problématiques frontalières avec la Russie.	<b>22</b>
2. Menace de la Russie ?	<b>23</b>
3. Les Pays baltes la zone intérêts de la Russie.	<b>25</b>
4. La position de la Russie arbitre ou partie prenante.	<b>26</b>
5. L'alternative.	<b>27</b>
<b>Conclusion</b>	<b>29</b>
<b>Table des matières</b>	<b>32</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>33</b>

## Références bibliographiques :

- Lejins A., Ozolina Z., « Small State in a Turbulent Environment : The Baltic Perspective » LAI , 1997 .
- NATO Office of Information and Latvian « L' information de l'OTAN ».
- Gansels D. « Entre les peurs et les espères. Sur la sécurité des Pays baltes », La Sécurité de l'Europe, 11/1998, ( « *Starp bailem un ceribam. Par Baltijas valstu drosibu* », *Eiropas Drosiba*).
- Gražina Minotaitė The Baltic States « In Search of Security and indentily » Working papers 14/2001. Copenhagen peace research.
- ALEXANDRE AVDEEV, « Les Baltes : non aux garanties du Kremlin ! », *Problèmes politiques et sociaux*, N° 809, p. 28 - 32
- CELINE BAYOU, « Les Etats baltes et l'Union européenne : un nouveau départ », *Le courrier des pays de l'Est*, N° 1001, janvier 2000, p. 64 – 71
- STEPHEN J. BLANK, « Russia and the Baltics in the age of NATO enlargement », *Parameters, US Army War College Quarterly, Autumn 1998*, p. 50 – 68
- Jundzis T. « La sécurité et la défense de Lettonie », Junda, Riga, 1995, (*Latvijas drosiba un aizsardziba* »)
- « Des problèmes de sécurité pour les petits pays » 1997, p.28-29 (« *Nelielo valstu militaras problemas* »)
- Stamers G. « La politique mondiale de Lettonie : les possibilités et les difficultés », LAI, Riga, 1995, (« *Latvijas pasaules politika :iespejas un ierobejojumi* »)
- Ozolins A. « La politique mondiale de Lettonie : les possibilités et les difficultés », LAI, Riga, 1995, (« *Latvijas pasaules politika :iespejas un ierobejojumi* »)
- Usackas V., « L'OTAN et les Pays baltes. Quo Vadis ? »,LAI, Riga, 1997 (« *Nato un Baltijas valstis.Quo Vadis ?* »)
- PETER VAN HAM, « Les Etats baltes : sécurité et défense après l'indépendance », *Cahiers de Chaillot d'Institut d'études de sécurité*, N° 19, juin 1995
- BERTRAND HUDAULT, « Les Etats baltes en quête de sécurité », *Défense Nationale*, juillet 2000, p. 65 – 73

## Séminaires : Collège Interarmées de Défense, promotion N°9 2001-2002.

- M.Larnaudie-Eiffel 01.10.2002. « *Les institutions Européennes* ».
- M.Romer 08.02.2002. « *La stratégie Russie* ».
- M.G.Araud (MAE/DASD) 25.02.2002. « *Défense Européenne Enjeux et perspectives* ».
- GDI Bartels, Col Lebel (OTAN/EMI) 28.02.2002. « *L'OTAN/Situation et perspectives* ».

## Revue de l'OTAN et de l'UE.

- Rapport l'élargissement de l'OTAN de la Assemblée parlementaire de l'OTAN N°AU 214 PC/TR.
- Parlement Européenne, Fiche thématique N°30, « *La politique étrangère et de sécurité commune et l'élargissement de l'Union Européenne* », 14.03.2001.
- [http://www.naa.be/publications/au-214\\_f.html](http://www.naa.be/publications/au-214_f.html)
- <http://www.ln.mid.ru:website/brp.4.nsf>
- <http://www.nato.int/docu/fonda/traite.htm>
- <http://www.nato.int/docu/fonda/actfnd-a.htm>
- <http://www.europa.eu.int/comm/enlargment/docs/index.php>
- <http://www.lv/news/latvia/index.php>
- [http://www.mod.lv/09inform/balta2000/2\\_dala.php](http://www.mod.lv/09inform/balta2000/2_dala.php)